

Bulletin Municipal



Juin 2010 - N° 143



Informations pratiques

Mairie

Téléphone : 04 77 66 83 75
Télécopieur : 04 77 66 84 50
E-mail : mairie-pouillynonains@wanadoo.fr
Site internet : www.pouilly-les-nonains.fr
Ouverture du secrétariat :
Lundi 8 h 30 à 12 h
Mardi 8 h 30 à 17 h sans interruption
Mercredi 8 h 30 à 12 h
Jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Samedi 8 h 30 à 11 h 30
Permanence de M. le Maire samedi matin. Les autres jours, rencontre de M. le Maire ou des Adjointes sur rendez-vous

Services

■ Ordures ménagères

Communauté de Communes de l'Ouest Roannais
Téléphone : 04 77 66 93 95

■ Déchèterie du Mardeloup

Téléphone : 04 77 68 84 90
Horaires d'ouverture : lundi 14 h - 18 h
Fermeture le mardi
Mercredi, vendredi, samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi : 9 h - 12 h

■ Service Eau et Assainissement

63, rue Jean Jaurès - BP 30215 - 42313 Roanne Cedex
E-mail : contact@roannaise-de-leau.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h
vendredi : 9 h à 16 h journée continue
Téléphone accueil : 04 77 68 98 00
Fax 04 77 71 74 22
URGENCES en dehors des heures de bureau uniquement (8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h) :
Téléphone : 06 07 49 29 06 ou 06 18 54 13 15

■ Poste

Code postal : 42155 Pouilly les Nonains
Téléphone : 04 77 66 86 80
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le mardi)
Le samedi de 9 h à 12 h

■ Transport de voyageurs

Lignes régulières :
✓ Roanne - Pouilly les Nonains - St Alban les Eaux
✓ Roanne - Pouilly les Nonains - Renaison
Renseignements : Les cars Roannais
Téléphone : 04 77 68 30 00

Culte

■ Paroisses

Presbytère de Pouilly les Nonains
Téléphone : 04 77 66 87 50
St Martin de Boissey : contacter la cure de Renaison
Téléphone : 04 77 64 40 11

Bibliothèque

Permanences les mardis et vendredis
de 16 h 30 à 18 h 30

Santé

■ Médecin

Docteur BUISSON
336, rue des Monts de la Madeleine
Téléphone : 04 77 66 82 46

■ Infirmières

Mme ROCHE
371, route de Roanne, Pouilly-les-Nonains,
Téléphone : 06 75 94 31 19
Mme GIRON
140, grande rue, Saint-Léger-sur-Roanne,
Téléphone : 06 75 94 31 19

■ Pharmacie

DEMEURE BESSON
du lundi au vendredi : 8h30-12h30 /15h-19h30
samedi : 8h30-12h30
371, route de Roanne - Téléphone : 04 77 66 95 58

N° d'Appels d'Urgence

■ Pompiers

Téléphone : 18

■ Gendarmerie

Téléphone : 17 ou 04 77 64 40 52

■ SAMU

Téléphone : 15

■ Enfance maltraitée

Téléphone : 119 ou 0800 05 41 41

■ Centre anti-poison

Téléphone : 04 72 11 69 11

Social

■ Assistante sociale

Secrétariat - Téléphone : 04 77 23 24 90
Permanences : Mardi de 13 h 30 à 16 h 30 au local social de Renaison, 213 rue de Gruyères

■ Crèche multi-accueil "Le Jardin aux Câtins"

52 rue de Montgivray - Téléphone : 04 77 66 80 00
E-mail : crechepouillylesnonains@wanadoo.fr
du lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 45

■ RAM (Réseau Assistantes Maternelles de l'ouest roannais) - Téléphone : 06 70 15 20 76
ramouestroannais@yahoo.fr

Éducation

■ Ecole maternelle - Téléphone : 04 77 66 87 11

■ Ecole élémentaire Pierre Collet

Téléphone : 04 77 66 81 64

■ Restaurant scolaire - Téléphone : 04 77 66 96 51

■ Etudes - A l'école élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30

■ Garderies

Maternelle : 7h/8h15, 11h25/12h15, 16h30/18h30
Elémentaire : 7h/8h25, 11h35/12h15, 17h30/18h30
Le mercredi de 7h à 12h30 et 13h15 à 18h30 à l'école élémentaire

■ Centre de loisirs intercommunal

Téléphone : 04 77 66 93 95
Pendant les vacances scolaires



Editorial du Maire



En mai, fais ce qu'il te plaît, dit le célèbre adage. Malheureusement, il ne s'est pas vérifié cette année. A cause d'un temps exécrable, le tournoi du 1^{er} mai, organisé au profit du Centre Communal d'Action Sociale, dut être annulé et la fête du village fut très perturbée. C'est d'autant plus dommageable pour le Comité des Fêtes qui avait présenté cette année un programme culturel et d'animation très riche.

Au fil du temps, notre commune se transforme tout en préservant son caractère rural.

Après plusieurs mois de travaux, le rond point de la Bûche est enfin opérationnel. Il marque la fin des travaux de sécurité de la route de Renaison réputée accidentogène. Il a fallu de longues années de négociation auprès du Conseil Général pour que le projet aboutisse. Le Département a fini par accepter cet équipement à la

condition expresse qu'il soit implanté à l'intersection des deux routes départementales, ce qui a nécessité la démolition de l'ancien café.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont mobilisées pour soutenir ce projet, en particulier M. JAYOL, Conseiller Général, M. GUINAND, Ingénieur à la direction des infrastructures routières et le Département qui l'a financé.

L'ensemble des aménagements réalisés a profondément modifié la configuration de cette intersection et obligé à repenser le plan de circulation des voies adjacentes. Des pistes cyclables ont été aménagées. Elles se prolongeront jusqu'au bourg de Pouilly dans le cadre de la réfection de la chaussée de la route de Saint Romain la Motte.

Il reste maintenant à aménager le terre-plein central de ce giratoire. Les équipements retenus devront présenter une valeur symbolique forte de l'histoire du lieu ou d'un particularisme de notre commune. Les habitants de Pouilly sont appelés à faire des propositions.

Toutefois, l'amélioration de la sécurité ne se réduit pas à ces aménagements. C'est pourquoi la municipalité a souhaité favoriser les modes de déplacement « doux ». Un maillage important de chemins piétonniers permet désormais de se déplacer entre le bourg et les lotissements voisins sans emprunter les grands axes. Les enfants les utilisent quotidiennement pour se rendre dans les écoles ou au restaurant scolaire.

Deux chantiers importants sont engagés dans le bourg de Saint Martin de Boisy avec la restauration de l'église et la réhabilitation de l'ancienne cure dévastée l'an dernier par un incendie.

La photo de la couverture du bulletin présente l'église de Saint Martin. Cet édifice, profondément remanié à la fin du XIX^e siècle, nécessitait des travaux importants de confortement et de remise en état. Les murs du chœur roman ont été décrépés pour laisser les pierres apparentes et donnent un nouvel éclat à ce bâtiment.

Le temps maussade que nous avons vécu ces dernières semaines nous fait presque oublier que les vacances estivales approchent à grands pas. Je souhaite à chacun d'entre vous de profiter au mieux de ces quelques semaines de repos.

Bernard THIVEND

Sommaire

- | | |
|---|----------------------------|
| 1 ■ Le mot du Maire | 11 ■ Commission "Finances" |
| 2 ■ Délibérations du conseil municipal | 12 ■ La Vie Associative |
| 4 ■ Hommages | 14 ■ C.C.O.R. |
| 5 ■ Commission "Bâtiments" | 15 ■ Pouilly Info |
| 6 ■ Commission "Voirie" | 17 ■ Etat civil |
| 7 ■ Commission "Cadre de vie" | 18 ■ C.C.O.R. |
| 8 ■ Commission "Sports, culture, loisirs" | 20 ■ La Vie Associative |
| 9 ■ Commission "Enfance, scolarité" | 24 ■ Agenda |
| 10 ■ Pouilly Info | |



■ Enveloppe de solidarité départementale

Quatre projets ont été déposés au Conseil Général pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité :

- X Remplacement des aérothermes de la salle des fêtes
- X Remplacement de la chaudière de la mairie
- X Acquisition d'un barnum
- X Réfection du mur du square Jean-Claude Dissard

■ Adhésion au SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique)

Il est demandé au SIEL d'assister la commune dans la gestion de son patrimoine.

Les modalités d'intervention du SIEL se composent de deux parties :

- Une aide à la gestion des consommations et aux achats d'énergie

Il s'agit pour le SIEL de faire un suivi des consommations, de mettre en place des bases de données par type de bâtiment. A partir de ces éléments, si la commune le souhaite, des procédures d'achats groupés seront mises en œuvre.

- Une aide à la mise en place de solutions techniques
- Il s'agit pour le SIEL de faire réaliser les études énergétiques nécessaires ou de les réaliser en interne selon l'attente de la commune et la disponibilité du service. Ces études résulteront de l'analyse des consommations réalisée dans le cadre du point précédent ou seront consécutives à la demande de la commune.

Une assistance complémentaire sera également apportée aux adhérents pour les nouveaux projets d'investissement, en complément et en parallèle de la maîtrise d'œuvre, pour définir avec plus de précision les travaux à réaliser et les coûts de fonctionnement futur, ainsi que pour la mise en place des contrats de maintenance éventuels.

L'adhésion à ce service est prise pour une période de 6 ans, renouvelable par décision expresse de la commune par analogie avec les autres services mis en place par le SIEL.

■ Eclairage public

- ✓ Mise aux normes des armoires et divers points : 6 802.80 €
- ✓ Aménagement rue du 14 Juillet : 27 106.80 €
- ✓ Dissimulation petite rue de l'Eglise : 1 012.00 €

■ Finances

✓ Approbation du compte administratif 2009

Il est constaté que l'excédent de fonctionnement est moindre par rapport à 2008 mais la commune s'est désendettée et n'a pas contracté d'emprunt depuis deux ans. Les recettes provenant d'aides extérieures sont également en diminution.

✓ Approbation du compte de gestion 2009

Le conseil municipal a statué sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, sur l'exécution du budget 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes et sur la comptabilité des valeurs inactives.

Il déclare donc que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2009, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

✓ Ligne de trésorerie

Une ligne de trésorerie de 100 000 € a été ouverte à la Caisse d'Epargne. En cas de besoin, cet établissement s'engage à débloquer la somme demandée par la commune, dans la limite du montant global attribué.

✓ Vote des taux d'imposition 2010 (voir article finances)

Les taux en vigueur en 2009 sont maintenus pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, celui de la taxe d'habitation augmente de 2,5 %.

Les taux d'imposition sont fixés ainsi :

Taxe d'habitation 7.35 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties 15.22 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties 44.40 %

■ Voirie

Rétrocession de voirie allée du Mardeloup

La voie tracée depuis l'entrée de la zone d'activités jusqu'au fond, où sont implantés les bâtiments appartenant à la CCOR (salle multisports et déchèterie), est constituée de deux parcelles cadastrées, actuellement propriété de la CCOR. Le conseil communautaire a souhaité rétrocéder cette voie à notre commune à titre gratuit, ce que le conseil municipal a accepté.

■ Subventions 2010

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) 450 €

AEP ST LOUIS 120 €

Comité des Fêtes (dont Tour du Roannais 350 € et VCR 240 €) 1 140 €

Comité de Jumelage 550 €

Arche de Noé 134.48 €



Coopérative scolaire école élémentaire (classe de neige 600 € et classe à PAC 250 €) 850 €
Coopérative scolaire école maternelle (sorties de fin d'année) 350 €
Croix Rouge française 50 €
L'Epopée des Jeunes 120 €
Club INDIGO (pour Festival Aquarelle) 300 €
Loisirs et Création's 120 €
Pêche et chasse 120 €
Prévention routière 50 €
Société Protectrice des Animaux 268.95 €
Sou des écoles (3.60 € x 211 enfants) 760 €
Centre de formation d'apprentis (35 € par apprenti domicilié sur la commune) 525 €
Divers 591.57 €
CCAS Pouilly 3 300 €
Subvention exceptionnelle d'aide aux communes sinistrées par la tempête Xynthia 270 €

■ Demande de subvention pour l'acquisition de mobilier à la bibliothèque

Deux conventions ont été signées avec le Conseil Général pour l'ouverture et le fonctionnement de la bibliothèque « Point Lecture ». Celle-ci a été transférée dans le bâtiment communal situé place Antoine Déroche libéré en partie par le SYMIROA.
Le devis de Denis Papin Collectivités pour un montant de 7 014.49 € HT est retenu et le conseil municipal sollicite du Conseil Général la subvention la plus élevée possible dans le cadre de l'acquisition de mobilier spécifique pour bibliothèque.

■ Reversement au CCAS du montant de la location du matériel

Pour l'année 2009, une somme de 293.40 € a été encaissée pour la location du matériel (tables, bancs et chaises); celle-ci a été reversée intégralement au CCAS.

■ Mission locale du roannais - Contribution action 2009

Cette structure a accueilli, au cours de l'année 2009, quinze jeunes originaires de notre commune.
Le conseil municipal verse à la Mission Locale du Roannais la contribution demandée, soit 1 275.00 € (85 € par personne).

■ Crèche

✓ Intervenants

Le conseil municipal donne son accord pour l'intervention à la crèche :

X d'une psychologue : 15 h, soit dix séances de 1 h 30 (intervention par rapport au personnel)

X d'un professeur de musique : dix séances de 0 h 45 (intervention au niveau des enfants)

Ces bases horaires pourront être modifiées dans la limite des crédits prévus.

✓ Modifications du règlement intérieur

Les travaux d'agrandissement prévus vont nécessiter un aménagement du bâtiment actuel, particulièrement au niveau des chambres, pour de ne pas trop perturber les bébés.

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles durant ces travaux, l'agrément a été ramené de 20 à 16 enfants à compter du 1^{er} janvier 2010.

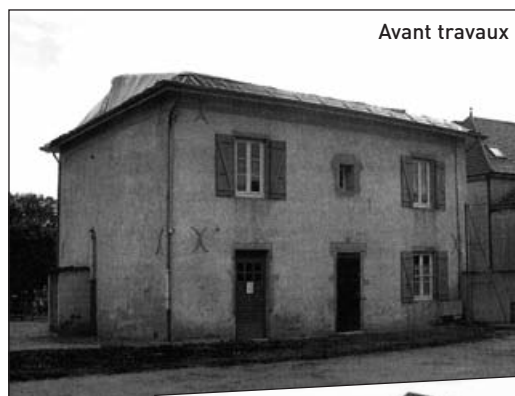
A la mise en service de la nouvelle structure, l'agrément sera demandé pour 24 enfants.

D'autre part, il a été décidé de modifier le taux de surfacturation aux familles extérieures à la commune. Celui-ci passe de 10 % à 20 % du coût horaire.

Cette modification prend effet dès maintenant pour les nouvelles familles et à compter du 1^{er} septembre 2010 pour les familles dont les enfants fréquentent actuellement la structure.

■ Extension bâtiment Saint Martin de Boisy

Le montant total des travaux pour l'extension du bâtiment communal est de 19 973.03 € HT (pour une surface de 12,60 m²).



Avant travaux



Après travaux

Hommages rendus à nos concitoyens

■ Salle Paul LAURENCERY

Suite au décès de Monsieur Paul LAURENCERY ancien maire, le conseil municipal sur proposition du maire et avec accord de la famille, a décidé de donner son nom à la salle du bourg.

De nombreuses personnes étaient présentes le dimanche 2 mai pour entendre les hommages de son fils Pascal, deux de ses neveux (Daniel DOUSSON, ancien maire de notre commune, Roland DEVIS, maire de Riorges) et Bernard THIVEND.

Elu conseiller municipal en 1959, premier adjoint en 1971, Paul LAURENCERY devient maire en cours de mandat suite au décès de Pierre COLLET en 1979. Ce petit homme, "Paulo" pour ses proches, était un personnage "savoureux et attachant, un homme au grand cœur droit et intègre qui aura milité toute son existence dans le milieu associatif et marqué de son empreinte la vie de notre village" (comme le souligna Bernard THIVEND).

Appliqué et sérieux dans son rôle d'élu, ne comptant pas les heures passées sur chaque dossier, il devenait vite facétieux lors des divers rassemblements "du bon vieux temps" : à l'occasion des séances à la salle Saint Louis où il excellait dans son rôle d'acteur, pendant les nombreux banquets d'autrefois ou plus récemment lors des rencontres avec nos amis de Montgivray, lorsqu'il entonnait sans se faire prier ses chansons préférées. Président de l'AEP Pouilly

jusqu'à la fin de ses jours, membre du club "le temps de vivre", Paul LAURENCERY mérite largement, tout comme son ami René OBLETTE, de posséder un équipement communal portant son nom.

L'émotion était bien présente lorsque Mme LAURENCERY dévoila la plaque en l'honneur de son mari. L'ex salle du bourg s'appelle désormais salle Paul LAURENCERY, un titre bien mérité.



MM PERREAUT, DESSERTINE et MAILLET

■ Cérémonie du 8 mai

M. Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, souhaitait que le 70^e anniversaire des combats de 1940 soit la reconnaissance de notre pays à l'ensemble des anciens combattants de la seconde guerre mondiale. Trois personnes domiciliées à Pouilly et titulaires de la carte du combattant 39-45 étaient présentes lors de la cérémonie du 8 mai : MM René PERREAUT, Robert DESSERTINE et Albert MAILLET.

René PERREAUT, né en 1925 dans le Jura, fut engagé volontaire en 1945. Après deux années en Allemagne, il partit en Indochine en 1947. Blessé par balles et fait prisonnier par le Viet-Minh, il parviendra à s'échapper. Il est titulaire de nombreuses médailles, dont la médaille militaire et la Croix de guerre.

Robert DESSERTINE, né en 1922, intégra pendant la guerre de 1939-1945 les chantiers de jeunesse puis le STO. Il entra ensuite dans le maquis de l'Oisans avec son bataillon de chasseurs alpins, et termina la guerre en Autriche. Tout son groupe est décoré de la Croix de guerre.

Albert MAILLET, né à Roanne en 1915, a effectué son régiment à Dole, dans la défense aérienne. Rappelé en 1939, il est resté prisonnier de 1940 à 1943, à Nuremberg puis en Tchécoslovaquie.

A l'issue de cette cérémonie, un diplôme a été remis à ces trois anciens combattants en présence de leur famille.



■ Restauration de l'église de Saint Martin de Boisy

Après plusieurs mois de travaux, la restauration de l'église se termine. C'est un chantier important qui a nécessité plusieurs mois de travail. Le résultat est à la hauteur de nos attentes grâce au travail réalisé par les entreprises CHARTRE pour la maçonnerie, SERRAILLE pour la toiture et SCHRACK pour les encadrements.

Bien que l'édifice ne soit pas classé, nous avons souhaité consulter l'architecte des bâtiments de France avant d'intervenir. L'urgence était de consolider l'assise du transept par une reprise de ses fondations. La sécheresse de 2003 n'est sans doute pas étrangère à cette déstabilisation. Après quoi, l'ensemble des toitures, à l'exception du clocher, a été refait. Les murs du chœur ont été décrépis afin de rendre les pierres apparentes ; leur rejointoiement a permis ensuite de les mettre en valeur. Les encadrements des vitraux ont été reconstruits en utilisant les matériaux d'origine. Pour des raisons de sécurité, la fenêtre de la sacristie a été remplacée par une porte. Cet édifice, dont l'origine remonte au XI^{ème} siècle, a été en grande partie reconstruit en 1890. Seuls le chœur et l'abside d'architecture romane ont subsisté à ce remaniement.

C'est en 1886 que le conseil municipal, constatant l'état de délabrement de l'église paroissiale de Saint Martin de Boisy, décide qu'il est urgent d'engager des travaux. L'agrandissement étant également nécessaire, il missionne l'architecte MERLAT-CHE-TARD pour établir des plans et devis. Une souscription volontaire est lancée afin de recueillir des fonds auprès des habitants du hameau.

Le projet est présenté en 1888, le coût des travaux s'élève à environ 12 000 francs. La dépense est couverte par les dons de particuliers (6 400 francs), la part de la commune (3 600 francs financés sous forme d'un emprunt) et l'Etat sollicité pour le montant résiduel.

Le Comité des Edifices Diocésains et Paroissiaux, consulté sur ce projet, propose de modifier les plans initiaux afin de réaliser des économies. Pour ce faire, il demande que les chapelles en bras de croix soient supprimées et qu'en contrepartie la nef soit allongée. Ce qui oblige par ailleurs à positionner le clocher sur un côté. Pour le conseil, cette disposition ne répond pas aux règles et principes des églises consacrées au culte catholique et surtout rendrait l'édifice disgracieux. Il rejette donc cette proposition et demande le réexamen du projet. Soutenu par les habitants, principaux pourvoyeurs de fonds, les plans de départ finissent par être acceptés. L'adjudication des travaux a lieu en mars 1890. Le chantier peut enfin débiter. En septembre de la même année, un rabais substantiel consenti par l'entrepreneur (2 270 francs) permet d'exécuter les travaux de la flèche du clocher ajournés jusqu'alors par faute de moyens. Le 9 novembre 1890, la nouvelle église est consacrée.

Le bourg du hameau de Saint Martin de Boisy, qui s'est développé dans la seconde moitié du XIX siècle, prend peu à peu sa configuration actuelle. L'agrandissement de l'église a amputé l'ancien cimetière d'un large espace et conduit à supprimer son mur de clôture. Une partie de la surface perdue est reconquise en reculant ses anciennes limites. Les tilleuls qui bordent la place actuelle ont été plantés à cette occasion. Ils se trouvaient alors en bordure du nouveau mur de ce cimetière.

Pour ménager de la place en façade de l'église et rendre son accès plus facile, le curé LAMBERT, prêtre de la paroisse, cède en 1891 à la commune une bande de terrain de son jardin.

Les biens de la paroisse de Saint Martin de Boisy sont alors gérés par un conseil de fabrique dont les comptes sont approuvés par le conseil municipal. A cette époque, les habitants se montrent extrêmement généreux. En quelques années, outre l'église, les constructions du presbytère et de l'école mixte seront entièrement financées par des dons. Ils seront de nouveau sollicités en 1898 pour permettre la surélévation du chœur et de l'abside donnant à l'église l'harmonie des formes qu'on lui connaît aujourd'hui.

En 1911, le cimetière n'offre plus aucun emplacement disponible et présente un problème de salubrité publique. En effet, les puits qui alimentent le village en eau potable, situés à faible distance, peuvent être contaminés. Le transfert du cimetière est alors décidé. Une parcelle de vigne est achetée au Sieur Jean-Marie BENOIT pour aménager le nouveau cimetière. La construction des murs de délimitation de son enceinte est confiée à l'entreprise DIGOIN de Pouilly. Il reçoit les premières sépultures en 1914. Quant à l'ancien cimetière, la dernière inhumation a lieu en avril 1914. Dix ans plus tard, il peut être aliéné pour être aménagé en place publique. Entre temps (1921), un monument aux morts est érigé en mémoire des combattants tués pendant la Grande Guerre.

Saint Martin de Boisy est resté commune jusqu'en 1824, date de sa fusion avec Pouilly. A cette époque le bourg n'était pas situé à l'emplacement actuel mais au lieu-dit « Le Village » proche d'un axe important de circulation avec le « Chemin aux Soldats » qui reliait Roanne à Saint Haon le Châtel.

Pourquoi a-t-on construit une église à cet emplacement? Probablement parce que le prieuré d'origine, bâti sur ce site, a servi de base aux différents édifices qui se sont succédé au cours des siècles.



■ Rond-point de la Bûche

Les travaux du giratoire se terminent et la route de la Bûche sera à sens unique. Petit rappel : l'ensemble du quartier est en agglomération, donc sauf indication contraire, la vitesse est limitée à 50 Km/h !

La commune a réorganisé le point d'apport volontaire (containers de tri) pour faciliter l'entretien et préserver le site.

Maintenant, il reste à créer l'aménagement paysager de la partie centrale. Nous vous invitons à participer à ce projet en nous faisant part de vos éventuelles idées. Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin municipal un cahier des charges qui doit vous servir de guide afin d'imaginer ce futur rond-point qui se doit d'être l'entrée nord de notre village. Si un projet est retenu, la personne concernée sera intégrée à la commission pour l'élaboration de celui-ci.

Merci par avance de votre participation.

■ Voirie 2010

Les dégâts de voirie ont été importants cet hiver. La commission a proposé au conseil municipal une campagne d'entretien très importante (pontage des fissures, purges, traitement des nids de poule...). La réfection de certaines rues est actuellement étudiée avec les concessionnaires de réseaux (ERDF, GRDF, Roannaise de l'eau, France Télécom...)

■ Divers

La commune a accepté de reprendre dans son patrimoine le délaissé près du stade, le long de la route de Saint Romain (RD18). Le département procédera au préalable à une remise en état.

Des glissières en bois ont été mises en place chemin du Bois et sur le pont du Bi-Boisy pour terminer les aménagements débutés l'année passée.



Roanne-Concept-Immobilier.fr

Maisons, Appartements, Terrains,
Locaux commerciaux et industriels

rci42.fr

CHRISTOPHE ECARD

154 Allée des Pothiers
42 155 Pouilly les Nonains

Tel : 06 40 124 424

www.roanne-concept-immobilier.fr

Mail : c-ecard@orange.fr

Siret : 482 190 154 00013 - Carte de transaction n° 137 T
Caisse de garantie CEGI pour un montant de 30 000 €

TRANSACTIONS

CONSEILS

ESTIMATIONS



La commission "cadre de vie" a été mise en place en octobre 2009.

Sa première action a été d'augmenter le nombre de sapins dans les rues pour les fêtes de Noël. Ils ont été décorés par les enfants de la garderie et les habitants.

Profitant des travaux de l'église de Saint Martin de Boisy, nous avons fait rénover le monument aux Morts et la croix de Mission située à côté de l'ancienne école primaire.

Au printemps, l'installation de nouvelles jardinières face à la poste, devant la salle Paul Laurencery et sur le pont route d'Ouches a contribué au fleurissement de la commune.

Une aire de jeux pour les petits sera créée dans le square Dissard.



Nous souhaitons continuer le fleurissement et l'aménagement urbain de nos rues et améliorer les abords de nos deux églises.

Notre but est de veiller à ce que notre village soit agréable à vivre.

Nous en avons effectué une visite pour répertorier les points à améliorer.

L'image donnée par notre commune dépend de l'effort de chacun.

Aussi, nous vous demandons d'être vigilants :

- ✓ Les poubelles doivent être sorties le lundi soir et rentrées le mardi dans la journée, après la collecte. Celles qui restent continuellement dans la rue ou sur le trottoir gênent le passage et nuisent à la qualité du paysage
 - ✓ Les haies qui débordent côté rue doivent être taillées régulièrement par leurs propriétaires
 - ✓ Nourrir les oiseaux aux abords de l'église est déconseillé, leurs fientes dégradant les ruelles
 - ✓ Les déchets de toutes sortes ne doivent pas être accumulés au bord des routes ou dans les fossés.
- Nous vous rappelons qu'une déchèterie est à votre disposition allée du Mardeloup.



TELEVISION **ANTENNE-TNT-SATELLITE** **SAINT-ANDRE Julien**

479 route de la Bûche
42155 Pouilly les Nonains
Tél. 04 77 66 84 53
Mobile : 06 70 72 11 48

CANAL+
CANALSAT



DETOUR BERNARD **T.P.**

- **AMENAGEMENT EXTERIEUR** •
- **ASSAINISSEMENT** •
- **TERRASSEMENT** •

42155 POUILLY-LES-NONAINS

Tél. 04 77 66 94 06
Portable 06 81 03 09 14



La vitalité des associations de notre village nous amène à prendre en compte certaines demandes formulées depuis longtemps. Dès le début de cette année, de nombreuses actions en direction de plusieurs associations ont été entreprises. Nous nous efforçons de répondre le plus souvent positivement aux diverses sollicitations émanant du tissu associatif.

■ Stade René Oblette

Au stade René Oblette, l'éclairage du terrain de tennis a été refait. Deux nouveaux mâts d'une hauteur de 11 m ont été installés. Equipés de lampes de dernière génération, ils permettent un éclairage performant et économique simultanément sur les deux terrains. Leur durée de vie est de 8000 heures environ. L'éclairage du terrain d'entraînement de football stabilisé a, par la même occasion, subi des aménagements techniques. Un mât de l'ancien éclairage du terrain de tennis permettra d'éclairer le terrain d'entraînement en herbe. Sur ce même stade, quatre bancs ont été installés, deux le long du terrain honneur de football et deux devant les courts de tennis.

■ Square Jean-Claude Dissard

Au square Jean-Claude Dissard, un jeu de boules supplémentaire a été entièrement réalisé par les employés communaux sur le terrain existant, portant leur nombre à quatre. Une clôture a été installée afin d'empêcher les intrusions des deux roues qui détérioraient l'aire de jeux et effaçaient les traçages des lignes spécifiques à ce sport. Une haie viendra

embellir celle-ci. D'autres travaux vont être effectués par les commissions « cadre de vie » et « voirie » avec l'apport de jeux pour enfants et la rénovation du mur mitoyen avec la rue du 14 juillet.

■ Salle des fêtes

Par souci de sécurité et de mise aux normes, une rambarde a été installée sur la scène côté couloir et les spots d'éclairage donnant sur la scène ont été enlevés. Ils vont être remplacés très bientôt.

Par la même occasion, afin de satisfaire les associations, l'éclairage des box de rangement va être amélioré.

La peinture de la cuisine vient d'être refaite entièrement.

■ Tour du Pays Roannais cycliste

Les coureurs cyclistes du tour du Pays Roannais organisé par le Club Routier des Quatre Chemins découvriront la CCOR qui les accueillera sur son territoire le dimanche 4 juillet. Deux étapes auront lieu ce jour dont un contre la montre par équipes de 5 coureurs qui se terminera devant la mairie. Les comités des fêtes et de jumelage sont chargés d'épauler les organisateurs en assurant la sécurité du bourg et l'organisation du repas de midi (ouvert à tous).

Les coureurs effectueront deux passages au centre bourg le matin et un l'après midi à l'occasion de l'étape finale qui se terminera à Villemontais. Une caravane publicitaire précédera les coureurs lors des deux étapes.

ALAIN SERVICES

- TOUS SERVICES
A DOMICILE
- TRAVAUX D'ENTRETIEN
DE LA MAISON
- JARDINAGE

DEVIS ET CONSEILS GRATUITS

06 28 05 73 89

Alain CHARASSE Le Bourg 42 155 Pouilly Les Nonains
Siret : 493 267 538 00012

Electricité Générale

J.-F. GIOVANDO

Ancien Ets DUPERRAY



49, rue de Gruyères
42370 RENAISON

Tél. port. : 06 86 76 57 24
Tél./Fax : 04 77 64 57 61
ou 04 77 62 10 84



■ Crèche : Petites précisions sur les demandes d'inscriptions au Jardin aux Câlins.

La crèche de Pouilly les Nonains accueille sans distinction tous les enfants, dès lors qu'ils remplissent les conditions d'âge, l'objectif étant de fonctionner avec un effectif complet. L'accueil des enfants dont les deux parents travaillent est privilégié.

D'autre part, il est accordé un droit de priorité aux enfants dont les parents résident ou travaillent à Pouilly les Nonains, sous réserve que ceux-ci aient fait connaître expressément leur intention de fréquenter régulièrement la crèche et après un entretien approfondi avec la directrice de la structure.

Les places disponibles sont accordées en fonction des départs à l'école des plus grands, les rentrées les plus importantes ayant lieu en septembre et en janvier.

Les demandes sont prises en compte en fonction de la date de la première demande (le plus tôt possible est le mieux) et de l'emploi du temps des parents qui doit correspondre aux disponibilités de la crèche.

La prise en compte de ces différents critères fait qu'il n'est pas toujours possible d'accueillir les enfants de Pouilly les Nonains.



■ RAM

Vous recherchez une assistante maternelle agréée, vous souhaitez obtenir des documents et de l'aide pour l'emploi d'une assistante maternelle (contrat de travail, demande de prestations CAF, convention collective...), vous voulez devenir assistante maternelle, vous désirez connaître vos droits en tant qu'assistante maternelle, vous recherchez un mode de garde adapté à votre enfant...

Pour toutes ces raisons (et bien d'autres!), n'hésitez pas à contacter le Relais Assistantes Maternelles de l'Ouest Roannais.

Animatrice : Mme PLUCHOT Anne
Educatrice de jeunes enfants
06 70 15 20 76
ramouestroannais@yahoo.fr

■ Ecole élémentaire

Du lundi 8 Mars au vendredi 12 Mars, les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Pierre Collet et leurs enseignants sont partis en classe neige aux Gets (Haute Savoie).

Pendant 5 jours, ils ont pu découvrir et pratiquer différentes activités sportives et culturelles liées à la montagne : visite d'une fruitière, cours de ski alpin, sortie en raquettes, chiens de traîneau, fabrication de maquettes de chalets.

Les enfants sont rentrés ravis de leur séjour avec plein de bons souvenirs en tête !

Un grand merci est adressé à la mairie et au sou des écoles pour leur participation financière.

La salle informatique de l'école élémentaire a été équipée cette année en filaire. Ce système est techniquement plus fiable que le WIFI qui, de plus, pouvait présenter des risques pour la santé des enfants. La mairie, après achat de 4 écrans plats et de barrettes mémoire, a permis l'équipement filaire des 15 ordinateurs de la salle informatique.



Un contrôle parental efficace a aussi été installé sur tous les postes.

Merci aux parents d'élèves particulièrement qualifiés qui ont donné de leur temps pour que ce projet puisse prendre forme.

Tous les élèves de l'école pourront ainsi utiliser un matériel performant qui répondra pleinement à la validation du B2I (Brevet informatique et internet) à la fin du CM2.





■ Déclaration de détention et d'emplacement de rucher :

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les apiculteurs ou tout propriétaire ou détenteur de ruches doivent obligatoirement faire la déclaration de leur rucher chaque année. Le cerfa n°13995*01 est téléchargeable sur internet ou à votre disposition au secrétariat de la mairie. Il est à retourner à la Direction des Services Vétérinaires de la Loire, 48 bis boulevard Jules Janin, 42000 Saint Etienne.

■ Brûlage

Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers. A ce titre, le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, en interdit le brûlage à l'air libre. Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés préconise le compostage comme mode d'élimination des déchets verts (déchèterie ou compostage domestique).

■ Nouveaux horaires de La Poste :

Depuis le 6 avril 2010, des horaires de la poste sont les suivants :

- ✓ Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 00 (16 h 30 le mardi)
- ✓ Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

■ Utilisation d'engins à moteur

L'utilisation des engins à moteur pour le jardinage ou le bricolage est réglementée. Les jours et horaires à respecter sont les suivants :

- ✓ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ✓ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ✓ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

■ Archives départementales en ligne - un nouveau service :

Les archives du département de la Loire sont accessibles sur internet depuis le 27 avril. 1 800 000 actes ont été numérisés. Cette numérisation concerne les registres paroissiaux jusqu'en 1792 remplacés par ceux d'état civil en 1793 et les tables décennales. La consultation internet s'arrête en 1904 et reste possible en salle de lecture jusqu'à 1934. Le site des archives départementales qui dispose d'un moteur de recherche spécifique est accessible par : www.loire.fr

Mon.service-public.fr

Changement de coordonnées : prévenir les administrations en une seule fois et en un clic.

Mon.service-public.fr s'enrichit d'un nouveau service en ligne depuis avril 2010 : « je change de coordonnées ». Avec ce dernier, les Français peuvent désormais informer en une seule fois des administrations et de nombreux partenaires de leur changement de coordonnées.

Près de 1,5 million de déménagements sont effectués chaque année en France. Ils sont souvent synonymes de désagréments pour les usagers, notamment quand il s'agit d'informer un grand nombre d'interlocuteurs publics et privés de son changement de coordonnées : adresse postale, numéros de téléphone fixe et mobile voire adresse de courriel.

A présent, plus besoin d'informer séparément une douzaine d'organismes. Depuis le 1^{er} avril 2010, le service « je change d'adresse » s'étoffe pour devenir « je change de coordonnées ». Accessible sur Mon.service-public.fr, il permet de prévenir en un seul clic non seulement du changement d'adresse, mais également du changement de téléphone et de mail plusieurs organismes publics, semi-publics ou privés. Pour cela, il suffit de créer son compte sur Mon.service-public.fr pour accéder au service de changement de coordonnées.

L'utilisateur n'a alors besoin que des courriers, attestations ou relevés de consommation contenant son identification et de saisir ses nouvelles informations. Mon.service-public.fr se charge ensuite de les répercuter aux organismes sélectionnés au préalable.

Déjà 12 organismes joignables en une seule fois.

Les organismes administratifs :

- ✓ Assurance Maladie
- ✓ Pôle emploi
- ✓ Caisse d'Allocations familiales
- ✓ Bureau du Service National
- ✓ Services des impôts
- ✓ Mutualité sociale agricole
- ✓ Association pour le régime complémentaire des salariés
- ✓ Association générale des institutions de retraite des cadres

Les entreprises chargées d'un service public :

- ✓ La Poste
- ✓ EDF
- ✓ Gaz de France-Suez

■ Elagage des plantations en bordure des voies publiques

Afin de faciliter la circulation des piétons, notamment des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite (poussettes, handicapés...), il est demandé aux riverains dont les plantations empiètent sur le domaine public, de tailler celles-ci à l'aplomb des limites communales.

Vote du budget communal

Lors de la réunion du vendredi 26 mars 2010, le conseil municipal a examiné et voté à l'unanimité le budget prévisionnel 2010 proposé par la commission des finances.

Le montant des dépenses et recettes s'élève à 1 315 751 € en fonctionnement et à 765 595 € en investissement.

L'excédent de fonctionnement qui conditionne la capacité d'autofinancement des projets d'investissement de la commune n'est pas suffisant. Pour l'améliorer, le conseil municipal a accepté la proposition faite d'augmenter la taxe d'habitation de 2.50 % ; celle-ci passe ainsi de 7.17 % (taux en vigueur depuis 2003) à 7.35 %, permettant d'obtenir une ressource supplémentaire de 4 742 €, soit environ 1% du montant des impôts locaux perçus par la commune.

Les taxes communales sur le foncier bâti et non bâti ne changent pas et sont les mêmes depuis 2001.

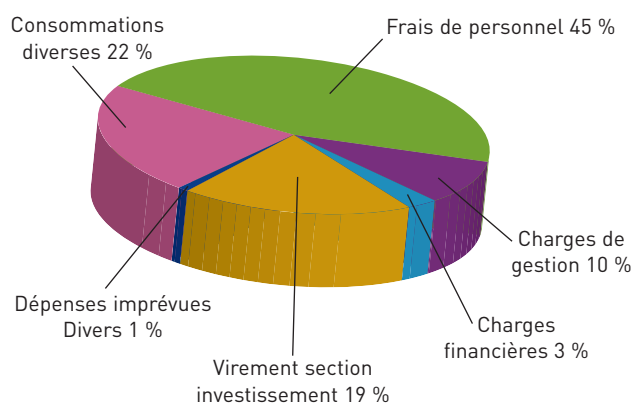
Parmi les investissements prévus cette année pour un montant total de 558 630 €, citons à Saint Martin de Boisy la poursuite et la fin des travaux de l'église ainsi que la restauration de la cure endommagée par l'incendie de septembre 2009.

Sont également inscrits les récurrents travaux de voirie, l'amélioration de l'éclairage public et le remplacement de la chaudière de la mairie.

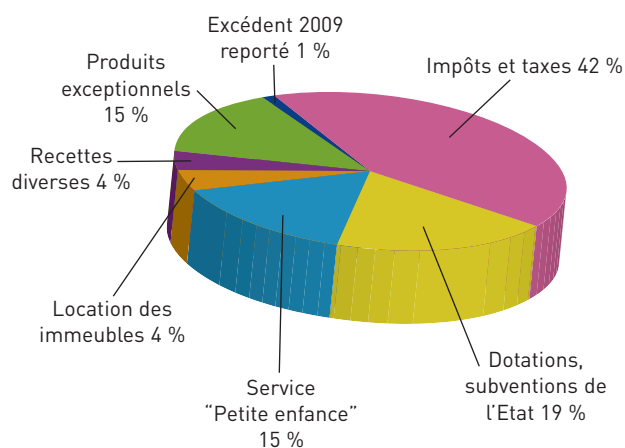
On reparlera en cours d'année de l'extension de la crèche, dans l'attente de précisions sur le coût du projet et de certitudes sur l'octroi des subventions attendues.

Section fonctionnement

Dépenses : 1 315 751 €

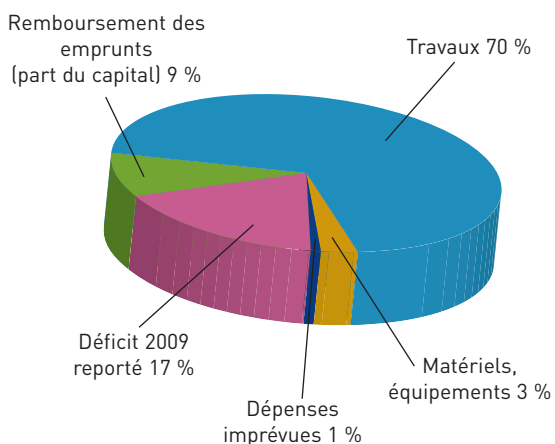


Recettes : 1 315 751 €

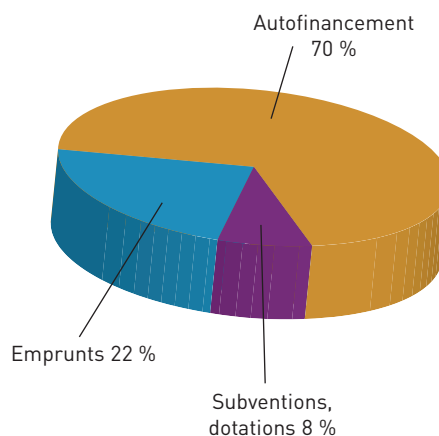


Section investissement

Dépenses : 765 595 €



Recettes : 765 595 €



Groupe Sportif (Basket St Léger/Pouilly)

Le championnat s'est terminé pour le club de basket de Pouilly-St Léger. Les 10 équipes "orange et noir" engagées ont, avec plus ou moins de réussite, bien défendu tout au long de la saison les couleurs du club sur les différents parquets de la région.



Les babys de Marie-Jo, pour qui le basket n'est encore qu'un jeu (pour les babys, car pour Marie-Jo, le basket c'est du sérieux !) ont découvert tout au long de l'année, à travers des jeux ludiques mais néanmoins éducatifs, tout l'attrait que pouvait avoir la grosse balle orange. Ils ont participé à plusieurs plateaux avec différents clubs de la région.

Les mini poussines de Marie-Jo (encore elle ... quelle santé !), dites « les cocottes » ont, pour leur première année en commun, étonné aussi bien leurs parents que les dirigeants par leurs résultats.

Les mini poussins, entraînés par Stéphane ont réalisé un parcours remarquable. C'est l'équipe qui a eu les meilleurs résultats; elle termine la saison invaincue en championnat. Félicitations à tous les joueurs de cette équipe et à leur coach qui débutait dans le management d'équipe et qui au vu des résultats s'en est sorti plus qu'honorablement.

Les poussins, coachés par Sébastien, ont eux aussi joué les premiers rôles. Ils ont réalisé une belle saison tout en continuant leur apprentissage des bases du basket. Le jeu collectif proposé par les poussins et le bon esprit d'équipe, deux valeurs chères au coach, ont été les maîtres-mots d'une saison réussie.

Les benjamines se sont battues avec leurs moyens tout au long d'une saison galère où le manque d'effectif (seulement 6 filles) a pesé sur les résultats. Malgré les difficultés elles ont tenu bon, les défaites n'ont pas entamé l'envie de pratiquer leur sport favori. Christophe leur coach est très fier de "ses filles" qui ont fait preuve d'une motivation sans faille.

Les benjamins effectuaient leur première année dans cette catégorie. L'apprentissage fut difficile. Nos jeunes, tous 1^{ère} année et certains encore poussins (surclassés), ont progressé contre des équipes plus aguerries et généralement plus grandes. Nous avons pu apprécier une belle évolution de leur jeu tout au long de cette année. Ils terminent 7^{ème} de leur poule avec 3 victoires en 14 rencontres. Bravo à eux et à leur coach Gégé.

Les minimes eux aussi, ont eu une saison compliquée pour cette première année dans leur catégorie. L'équipe, entraînée par Bruno, termine la saison 8^{ème}, et dernière de sa poule avec seulement 1 victoire (à l'extérieur) en 14 rencontres.

L'équipe seniors DM4 a eu un début de saison difficile avec une infirmerie qui ne désemplissait pas. L'effectif n'a pas toujours été très assidu, malgré tous les efforts de Bruno LACABANNE pour motiver ses troupes. La fin de saison a été meilleure, mais cela n'a pas suffi, elle termine finalement 8^{ème} de sa poule de 11 équipes avec 7 victoires, et va être reléguée en division inférieure pour la saison prochaine.

Les seniors DM5, une équipe composée essentiellement d'anciens, a finalement bien tiré son épingle du jeu avec parfois des weekends bien chargés. Ils finissent 7^{ème} de leur poule avec 7 victoires en 18 matches.

Les anciens, en catégorie loisirs, ont eux aussi bien tiré leur épingle du jeu. Les rencontres bien qu'amicales sont toujours très disputées, il n'y a pas d'enjeu mais chaque équipe veut la gagne (on a sa fierté !). Chaque confrontation se termine traditionnellement par un moment de convivialité.





Groupe Sportif (Basket St Léger/Pouilly)

Nos équipes vont maintenant participer à différents tournois dans la région.

Notre club a organisé lui aussi ses tournois :

Le 28 mai : Tournoi des anciens. Cette année, nous avons eu une pensée toute particulière pour un ami du basket qui nous a quittés il y a déjà quelques mois et auquel nous avons rendu hommage en créant un challenge qui sera remis en jeu chaque année : "Le challenge Papalou" en souvenir de ce serviteur du basket que fut Marcel COUVERT.

Le 29 mai : Tournoi Jeunes (benjamines, benjamins)
Challenge des Anciens du Roannais

Le 05 juin : Tournoi Jeunes (mini-poussines - mini-poussins)

Le 06 juin : Tournoi Jeunes (poussins)

Le 27 juin : Assemblée générale du club à l'ancien terrain de basket, route de Sevrac à Saint-Léger. Gageons que le président et le trésorier tireront un bon bilan de cette saison. Les diverses manifestations organisées, concours de pétanque, soirée dansante, ont obtenu de francs succès. Les sponsors ont répondu présents et ont permis au club de s'équiper très confortablement, ce dont nous les remercions vivement.

Nous profitons de la tribune qui nous est offerte pour remercier les éducateurs et entraîneurs qui s'investissent et passent du temps sur les parquets, les joueurs qui viennent arbitrer les matches de jeunes le samedi ainsi que tous les parents et les personnes qui soutiennent le club avec plaisir et envie.

Rendez-vous en septembre 2010 pour la reprise, bonnes vacances à toutes et à tous.

Basketement vôtre



Pour nous contacter

Site internet: <http://stlegerpouilly.viabasket.fr/>

ATTENTION, nouvelle adresse mail :
basketstlegerpouilly@gmail.com

Téléphone : 04 77 66 96 16 ou 04 77 66 83 82



Animations - Spectacles - Concert

■ "Le village des loupiots" : parcours ludique, ateliers découverte et jeux pour s'amuser en famille

Samedi 10 et dimanche 11 juillet

« A l'abordage ! »: les p'tits mariniers partiront à la découverte du village tout en s'amusant. Parcours ludique dans le village de St Jean-St Maurice sur Loire pour les aventuriers en herbe.

Découverte et initiation à la poterie à « l'atelier de la cure »

Jeux-découvertes dans le jardin avec « le village des loupiots » : village miniature en toile multicolore. La quintaine tourne, les loupiots apprennent à jongler, jouent aux quilles, à la balance et au palet. Dans les tentes tous s'affairent au repas des poupées-chiffons. Les dinettes en bois prennent vie dans les mains des petits.

Campement convivial et médiéval pour le plaisir partagé des parents et des enfants, un espace idéal pour le jeu, le rêve et l'imagination.

Dimanche à 18h, le spectacle « Gômette et l'ours » de la Compagnie "Gueule de loup" viendra clore ce weekend festif dans le jardin : Vladimir est un ours savant qui sait compter, danser et faire des équilibres. Gômette lui a tout appris, elle n'a pas la langue dans sa poche pour raconter leur histoire ! Ce duo plein d'humour, de tendresse et de complicité émerveille les enfants et touche le cœur des parents.

- ✓ Entrée libre aux ateliers et jeux.
- ✓ Spectacle « Gômette et l'ours » : 3 €/adulte et 2€/enfant – de 12 ans. Sur réservation (spectacle à partir de 4 ans, durée 45mn)

une Cure de Jeunesse

Jeux enfants
Parcours ludique
Ateliers découverte
Spectacle
En famille
Cie Gueule de Loup
Le village des loupiots
Gômette et l'ours

St Jean-St Maurice sur Loire
10 et 11 Juillet 2010

Samedi 15h-19h
Dimanche 10h-12h30/14h-18h
Dimanche spectacle à 18h30
Entrée libre jeux -atelier -parcours
Spectacle : payant sur réservation

Roannais RhôneAlpes

Renseignements - Réservations
La Cure, pôle touristique et culturel
04 77 62 96 84 lacure@ccor.fr
www.ccor.fr



■ Concert au jardin : les Tit' Nassels

Samedi 28 août à 19h

On ne les présente plus, on est plus que fan de ce groupe roannais aux chansons mélodieuses et aux textes enlevés !

Duo de guitare et de voix, Axl et Sophie vous emmènent dans leur monde plein de tit's gens ordinaires. Une musique variée empreinte de chansons populaires et à textes. On s'amuse autant à les écouter qu'à fredonner leurs chansons aux textes pétillants : ça vous prend, ça vous emporte dès les premières notes de musique ! Le tout au son d'instruments parfois surprenants (demandez à Sophie de vous montrer l'œuf Kinder !)

Les deux compères n'hésitent pas à faire le show sur scène : délires et chamailleries en tout genre ponctueront le spectacle. C'est LA soirée à ne pas manquer !

- ✓ Buvette sur place avec le staff du TC St Jean - St Maurice
- ✓ Tarif unique : 10€/pers (avec une boisson gratuite) - tout public
- ✓ Sur réservation (à partir du 5 juillet) : tél 04 77 62 96 84



■ Construction d'une maison médicale pluridisciplinaire

M et Mme DEMEURE BESSON, par le biais de la SCI "les Tulipes Jaunes", ont mis en place un projet de maison médicale pluridisciplinaire au cours de l'année 2008. Après l'achat du terrain en face de la pharmacie et l'obtention du permis de construire, les travaux ont commencé début mai. L'ouverture est programmée pour février 2011.

Ce bâtiment va regrouper un cabinet d'infirmière, de kinésithérapeute (avec piscine de rééducation), et de médecin actuellement vacant. En cas de succès ou de demande d'autres professionnels, il existe une possibilité d'extension du projet dans les années à venir.



■ GAEC de Boisy : un nouvel associé, Thomas CAMERLO, 25 ans



« Originaire du Sud Ouest de la France, j'ai été très jeune passionné par l'agriculture dans l'exploitation de mes parents.

Après l'obtention à Pau d'un BTS « productions animales », j'ai voulu me spécialiser dans la production de fromages. C'est ainsi que j'ai fait un an de formation par alternance à l'école de Ressins et à la ferme de Boisy qui m'a ensuite donné l'opportunité d'y travailler. Ayant rencontré ma compagne dans la région, j'y suis resté comme salarié pendant trois ans. Durant cette période, j'ai apprécié à la fois mon travail et l'ambiance, ce qui m'a permis de trouver facilement ma place.

Quand les trois associés du GAEC de Boisy, Hervé et Franck BURNOT et Alexandre BARDONNET, m'ont proposé de faire partie de leur société, j'ai accepté de les rejoindre dans leur parcours professionnel.

Pour mener à bien ce projet, nous avons prévu de construire une stabulation pour loger les vaches laitières et de créer un élevage d'une cinquantaine de porcs. Une partie de la production sera vendue à un traiteur de Roanne, l'autre sera transformée par nos soins en viande et en charcuterie qui vous seront proposés dans notre magasin.

Pour vous informer sur nos projets, nous vous convions à une réunion le mardi 22 juin à 19h à la ferme. »

BLETTERY

Gabriel

Entretien Espace vert Abattage

Dallage - Terrasse - Muret - Maçonnerie - Rénovation

Téléphones: 42155

04 77 66 93 91 06 25 73 12 74 POUILLY LES NONAINS

ROANNE AUTOMOBILES

GARAGE AVEL ET FILS

CONCESSIONNAIRE



**Vente neuf
Et
Occasion**

DAIHATSU

Station service lavage

Tel : 04.77.67.18.68
Ou 04.77.71.32.16

Roland Gouy
55, rue St Alban



■ Initiation à l'informatique

Depuis quelques semaines déjà, la mairie de Pouilly les Nonains propose des séances d'initiation à l'informatique.

A raison de 2 heures par semaine, les animateurs, Jean-Yves MACHILLOT et Walter MASTON, proposent une présentation générale du matériel et des logiciels actuels. Partant de notions faibles ou nulles, le but est de comprendre les fonctions élémentaires de Windows et de se servir d'Internet et des outils de communication (email et messagerie instantanée). On aborde aussi les grands principes de fonctionnement des logiciels généraux (traitement de texte et d'images, ...)

Il ne s'agit pas de former des spécialistes mais d'aider les gens à démarrer ou à préciser certaines connaissances. Un groupe d'une demi-douzaine de personnes est constitué pour un cycle d'une dizaine de séances. Il leur est demandé d'apporter leur ordinateur portable (au moins 1 pour 2).

Ces séances gratuites se déroulent à la mairie, soit en soirée la semaine, soit le samedi matin.

Renseignements et inscriptions en mairie.



■ Plan canicule

Depuis 2004, le préfet de la Loire demande aux maires, dans le cadre du dispositif de prévention de la canicule, de tenir à sa disposition un fichier des personnes vulnérables. Ce fichier, établi sur la base du volontariat concerne :

- ✓ les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile, ou de 60 ans et plus si elles sont déclarées inaptes au travail
- ✓ les personnes adultes handicapées.

Il permet, en cas de déclenchement du plan canicule, de connaître la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires de l'Etat. Les informations recensées sont confidentielles.

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la commune, par simple lettre en précisant, leur nom et prénom, date de naissance, adresse et n° de téléphone, ainsi que, le cas échéant, les coordonnées d'une personne de confiance à prévenir en cas de besoin. Une tierce personne peut effectuer cette demande avec l'accord de la personne concernée.

Les personnes qui ont déjà été inscrites dans le fichier n'ont aucune démarche à faire, sauf si elles souhaitent ne plus y figurer ou si l'adresse ou la personne à prévenir a changé.



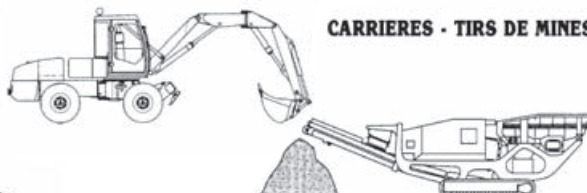
POMPES FUNEBRES - MARBRERIE GOUTAUDIER et FILS

CHAMBRE FUNERAIRE - MAGASIN ARTICLES FUNERAIRES
Route de Roanne - Au rond point - 42370 RENAISON
Tél. 04 77 64 21 21 - (24 h/24) - Fax 04 77 64 41 93
Organisation complète des funérailles - Contrat obsèques
Crémation - Tous travaux de cimetière



TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
TERRASSEMENTS - TRANSPORTS

CARRIERES - TIRS DE MINES





Mariages

Jérôme FERREIRA et Sandrine BOIRE 24 avril
Pierrick VALENTIN et Karine ABDOU BEN MOUSSA 15 mai
Nicolas GOUY et Malika ARFAOUI 22 mai

Décès

Daniel DUMONT 13 janvier
Louis VILLENEUVE 24 janvier
Madeleine MOREL veuve POLICARD 24 janvier
Claudine MOUSSIERE veuve GOUTORBE 25 mars
Christiane GAGNOL épouse FARGUES 3 avril

Naissances

CHARASSE Jules 11 janvier
BARD Romain 25 janvier
BELLIO Louis 25 janvier
CORDENIER Axel 29 janvier
MENETIER Julie 27 mars
BONNARDOT Ethan 27 avril
ROBERT Clément 3 mai

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
BATIMENT
CHAUFFAGE



thierry Aupol

17, impasse des Jardins
42153 RIORGES

Portable 06 07 05 23 62
Tél. 04 77 67 72 21
Fax 04 77 67 72 23



TOITURES ROANNAISES

COUVERTURE - ZINGUERIE
CHARPENTE - ETANCHEITE

Z.I. Arsenal Sud - 42300 ROANNE
Tél. 04 77 71 61 88 - Fax 04 77 71 59 14
toitures-roannaises@wanadoo.fr
www.toitures-roannaises.fr

Salon Coup'tiff

Coiffure mixte

Non stop vendredi et samedi
Possibilité à domicile le mardi

Rue des Monts de la Madeleine - **POUILLY-LES-NONAINS**

Tél. : 04 77 66 87 64



Saison culturelle à la Cure

■ Expositions :

« Quand la récupération devient objet d'art »
G. SCARCIELLO, GYOM et A. MARTEAU-DELUBAC

Du samedi 26 juin au dimanche 11 juillet

La récup', tel est le mot d'ordre de ces trois artistes qui adorent donner une seconde vie aux objets en les détournant de leur usage premier, en les incrustant dans leurs toiles et ouvrages : un boulon par-ci, un bout de tissu par là. Une exposition hétéroclite qui ne manque pas d'audace.

✓ Entrée libre

✓ Juin : 10h-12h30 et 14h30-18h tous les jours sauf mardi et jeudi

✓ Juillet : 10h-12h30 et 14h30-19h tous les jours

Fabrice COTTON - peinture « Icônes profanes »

Sous l'apparence décorative de ses toiles d'impression numérique de la série des Trinités, se cache une œuvre ludique et onirique. Entre abstraction et figuratif existe un répertoire formel.

En se jouant des références culturelles, Fabrice

COTTON souhaite partager un domaine sensible, le plaisir du dessin, de la composition : un format narratif inscrit dans une fenêtre ou un cartouche, laissant à chacun la liberté d'y voir une partie de sa propre histoire, réelle ou fantasmée.

✓ Du samedi 17 juillet au dimanche 1er août

✓ Entrée libre tous les jours 14h30-19h

« Patrimoine Le CORBUSIER »

✓ Du samedi 7 au dimanche 22 août

Architecte de renommé, Le CORBUSIER est considéré comme l'un des fondateurs de l'architecture moderne. Créateur de concepts innovants comme en témoigne « l'unité d'habitation », véritable village vertical, il n'hésite pas à mettre l'homme et ses besoins au centre de ses projets architecturaux. Son plus bel exemple reste sans doute le plus grand ensemble architectural construit en Europe, situé à Firminy dans le sud du département de la Loire.

✓ Entrée libre tous les jours 10h-12h30 et 14h30-19h

Enfance Jeunesse

■ **Les vacances d'été** porteront sur "les dessins animés" du 5 au 23 juillet et du 23 août au 1^{er} septembre.

Trois mini camps seront proposés aux enfants de 6 à 12 ans à Bully début juillet.

Permanences d'inscriptions du 9 au 19 juin : les 9 et 16 de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30 au centre de loisirs à Renaison et les 12 et 19 de 9h à 12h aux bureaux de la CCOR à Saint Léger sur Roanne

Attention, aucune inscription ne sera prise en dehors de ces permanences !

Pour les ados sont organisés :

✓ Un camp du 12 au 17 juillet pour les 11.15 ans, avec karting, canoë, bouée tractée, VTT, pêche,

voile... à la Plaine Tonique à Montrevel en Bresse.

✓ Un séjour "Sensationnel / Vertigineux / Décoiffant" du 26 au 29 juillet pour 7 jeunes de 14 à 17 ans, avec initiation escalade falaise, via ferrata, accrobranche et randonnées VTT au centre « la Traverse » au Bessat.

✓ Un camp aux Noës du 26 au 30 juillet pour les 11.17 ans avec VTT, pêche, tir à l'arc, sports plein air, accrobranche, trottinette de descente...

Contacts :

X Fabienne LEJARZA, fabienne@ccor.fr

X Catherine MARQUEZ, catherine@ccor.fr

X Sylvain BONNEFOY, sylvain@ccor.fr

ALU - BOIS - PVC

**Menuiserie
FILLON**

53 chemin du Bois
42155 Pouilly les Nonains

491 route d'Ouches - ZI du Mardeloup
42155 Pouilly les Nonains

Tél. 04 77 66 95 07
Fax 04 77 66 94 97

BATIMENT

**INDUSTRIE TÉLÉSURVEILLANCE
AGENCEMENT DE MAGASINS
DÉPANNAGE**

J.P. GUINAMAND

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

751, route d'Ouches Tél. 04 77 68 44 85
42155 Pouilly les Nonains Fax 04 77 68 76 22



Animations - Spectacles - Concert

■ Récital dans le cadre du Festival des Monts de la Madeleine

Vendredi 23 juillet à 19h

Dans le jardin de la Cure, venez assister au récital du Trio d'anches animé par Willy BOUCHE (cor de chasse et hautbois), Joël JORDA (clarinette), Julie CARLES (basson). Au programme : divertissement de Mozart, 5 pièces pour trio d'anches de Jacques IBERT, variation sur le thème la cidarem mano de l'Opéra de Don Giovanni de Mozart, divertissement de Jean FRANCAIX et concert champêtre de TOMASI.

■ Randonnée commentée « les Grands Itinéraires de France » - Animée par Guy GALICHON

Dimanche 27 juin

Départ de la Cure à 9h (12km environ)

Randonnez et laissez-vous guider sur les célèbres chemins de France : le sentier des Douaniers, le chemin de Stevenson, de St Régis...

✓ Tarifs : 2 €/adulte - 1€/enfant -12 ans (sur réservation)

■ Randonnée « sac à dos et topo » - Animée par Guy GALICHON

Dimanche 29 août

Départ de la Cure à 15h (12km environ)

Randonnée autour de St Maurice sur le thème du sac à dos : lorsque vous partez en randonnée, vous êtes toujours chargé comme une mule ? Vous ne savez pas quoi emporter ? Venez randonner et apprenez à voyager léger ; trucs et astuces de baroudeurs vous seront délivrés !

✓ Tarifs : 2 €/adulte - 1€/enfant -12 ans (sur réservation)

■ Rallye Montagn'arts

Rendez vous le 10 octobre au départ de Villemontais
Parcourez les communes de Villemontais - Renaison

et St Jean-St Maurice sur Loire à travers des paysages et des sentiers remarquables, partez à la rencontre de personnes qui font la richesse de notre patrimoine à travers les arts et le savoir faire. La curiosité ne sera pas un vilain défaut ! Plus d'informations dans les mois à venir.

■ Fête de la St Jacques,

animée par les Amis de St Jacques de Compostelle

Dimanche 25 juillet

Randonnée d'environ 10km sur le thème de Compostelle (gratuit) et échanges avec un pèlerin ayant fait le chemin. Départ de la Cure à 9h (repas tiré du sac), sur réservation

Contes et légendes du chemin de St Jacques de Compostelle : laissez-vous conter les plus belles histoires de ce légendaire chemin, dans le jardin de la Cure à 15h (gratuit)



SARL

ACHET Philippe

**HARPENTE TRADITIONNELLE
OUVERTURE - ZINGUERIE**

- Neuf / Rénovation
- Plafond à la française
- Avancée / Auvent / Pergola
- Abri de jardin
- Chalet...
- Nettoyage tuiles (mousse)

POUILLY-LES-NONAINS

Tél./Fax : 04 77 66 94 75

SCHIAVAZZI
Enseignes

Enseignes - Sérigraphie
Impression numérique

Z.I. 37 bd Charles de Gaulle - 42120 LE COTEAU
TEL. 04 77 71 78 06 - FAX. 04 77 70 00 37
www.schiavazzi.fr
compta.schiavazzi@wanadoo.fr

*Pour imaginer et gérer Autrement
votre dynamique territoriale...*



- Urbanisme
- Maitrise d'Oeuvre V.R.D.
- Paysage
- Assainissement

Bureau d'études **RÉALITÉS**
34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. 04 77 67 83 06



AEP Saint Martin de Boisy

En janvier, les membres de l'association se sont retrouvés autour de la traditionnelle galette des rois. Les amis du tarot ont été fidèles à la soirée de février, malgré des agendas bien chargés.

Nous sommes un peu tristes de vous informer que la soirée des Feux de la St Jean ne pourra être maintenue

pour juin 2010. En effet, les travaux de réfection du bâtiment sinistré en 2009 seront en cours. Pour des raisons de sécurité et de place, il n'est pas possible de maintenir cette manifestation.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bon été 2010.

Judo Club

Cette pratique mixte pour le self-défense, la compétition sportive ou simplement pour entretenir la forme est ouverte aux enfants dès 4 ans, aux ados et aux adultes.

Cette année, les enfants ont participé à différentes compétitions : Championnat de la Loire Cadet à Saint-Etienne et compétitions amicales à Tarare, à Montrottier et à Roanne.

Une rencontre amicale est prévue à Régny.

En décembre, quelques personnes ont pu participer au Stage de Noël avec une délégation japonaise.

Parmi le groupe Adultes, 4 vont passer leur ceinture noire à Lyon en Juin 2010.

Judo Groupe Enfants :
les mardis de 18h à 19h

Judo / Ju-Jitsu Groupe Ados et Adultes :
les mardis de 19h à 22h et les jeudis de 20h à 21h30

Entraînement à la compétition de Ju-Jitsu / Fighting System (combats complets)
les samedis de 14h à 16h

Pour tous renseignements pour la saison prochaine, contacter :

Alain RIGAUD, Professeur Diplômé d'Etat au
06.82.29.44.51

ou Fabrice, assistant, au 06.76.38.58.50



Vélo Club Roannais - VCR

L'association du vélo club Pouilly les Nonains ayant été dissoute, c'est le Vélo Club Roannais (VCR) épaulé par le comité des fêtes qui s'est proposé pour organiser la course du mois de mai à l'occasion de la fête patronale ainsi que le gentlemen cycliste. Cette

dernière épreuve aura lieu le dimanche 17 octobre sur le tracé habituel long de 18 km, à partir de 14 heures. Pour tous renseignements, contacter le secrétariat du vélo club Roannais au 04 77 71 88 04.

Bibliothèque « Autour du livre »

■ De nouveaux locaux

La bibliothèque a emménagé au rez-de-chaussée du bâtiment place Antoine Déroche et revient donc en un lieu qu'elle a déjà occupé.

La mise en réseau avec les bibliothèques de la CCOR est en passe d'être effectuée avec l'apport de matériel informatique financé par le Conseil Général. Un mobilier nouveau sera aussi installé prochainement. En attendant, toute l'équipe vous recevra dans un espace plus vaste et plus accueillant.

Les horaires restent inchangés :

Le mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30





Association Gym/Danse



■ Rendez-vous le 27 juin pour notre gala

Après une année de cours de danse, le gala est l'aboutissement du travail effectué par tous nos élèves.

Aussi, le dimanche 27 juin à partir de 15h à la salle des fêtes, deux heures de spectacle sont proposées aux amateurs de danse. Que ce soient des danses de salon, du hip hop, du modern-jazz ou de la country, tous les styles pour tous les goûts sont représentés ! Le spectacle sera au rendez-vous ! Pour la troisième année consécutive, notre professeur de hip hop Reda nous fera le plaisir d'assurer le final avec ses amis danseurs de la Compagnie Nomade. Un grand moment de danse en perspective !

Nous vous attendons donc nombreux à notre gala. L'entrée est gratuite. Nous proposerons cependant une vente de programmes pour participer aux frais.



Loisirs & Création's

L'association Loisirs & Création's se réunit 2 fois par semaine : le lundi de 14h15 à 16h30 à la salle Paul Laurencery et le mercredi de 20h à 22h à St Martin de Boisy.

L'exposition vente de nos réalisations aura lieu les 27 et 28 novembre 2010 à la salle Paul Laurencery.

L'association a désormais son blog. Au fil des semaines, nous allons l'enrichir avec les archives des ateliers qui ont eu lieu ces derniers mois.

Pour le consulter :

<http://loisirs.creations.over-blog.com/#>

Cercle artistique Indigo

■ A l'initiative de ses dirigeants, le cercle artistique indigo a demandé à Daniel LACOMME de diriger un stage de peinture durant trois jours sur le thème "du figuratif à l'abstrait".

Daniel LACOMME fut professeur à l'école des Beaux Arts de Paris. Il est connu dans le monde artistique pour avoir publié de nombreux ouvrages sur la peinture et aussi pour ses réalisations dans l'art abstrait et ses stages en Provence.

C'est avec brio qu'il a animé les 26,27 et 28 mars 2010 un atelier où douze personnes, dont cinq appartenant au club, ont pu profiter de son expérience et de ses précieux conseils.

Ce stage pourrait être renouvelé, tant la demande est forte et la qualité de l'intervenant remarquable.

Le troisième week-end de septembre sera consacré aux stages d'aquarelle.

Pour toute information : www.aquarelle-pouilly.com

Le prochain festival d'aquarelle se tiendra en septembre 2011.



Classes en O

■ Avis à la population !

L'amicale des classes en O s'est mise en marche afin de préparer la fête des classes qui se déroulera le samedi 4 Septembre 2010.

Début des festivités à 10 heures, place de l'église. Le défilé vous emmènera à la salle des fêtes, où un apéritif sera offert.

Venez nombreux.....

Amis classards, si vous ne vous êtes pas fait inscrire, il n'est pas trop tard : appelez-nous au 04 77 66 88 37
L'ambiance est extra ! ! ! ! ! ! ! !

Les Pouillerots sont invités au bal des classes animé par l'orchestre "cadence"...Faites-nous le savoir et réservez votre table !



A.S.P.N Football



■ Au niveau des jeunes, les U7 et les U9, entraînés par Roland, Jacques et Jean-Paul ont eu un très bon comportement lors des différents plateaux. Des progrès évidents ont été constatés.

C'est bien, que tout le monde continue comme cela.

Les U11 font une meilleure seconde phase et l'entente se porte bien. C'est encourageant pour la suite. Les U13 de Robert et Patrick réalisent un bon parcours également. On a pu assister à de belles rencontres notamment contre les bonnes équipes de la poule.

Pour l'équipe seniors 1, la saison a été difficile suite à de nombreuses blessures et cartons qui auraient pu être évités.

Un grand bravo à l'équipe 2 pour cette saison : avec une défaite et un match nul, elle est en tête de sa poule.

La tâche a été bien rude pour l'équipe seniors 3 ; souvent incompète, elle a su se serrer les coudes afin de s'en sortir.

L'ensemble du club tient à remercier l'enseigne CARREFOUR MARKET et son directeur qui nous a remis une tenue complète pour les U13, ainsi que du matériel pour le club.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 20 juin à 10h00 salle Paul Laurencery.

L'ASPN souhaite à tous de bonnes vacances.

Sou des Ecoles

■ Le succès au rendez-vous de nos manifestations !

Alors que l'année scolaire 2009-2010 s'achève, nous pouvons d'ores et déjà tirer un bilan positif des manifestations que le sou des écoles a organisées. Mention spéciale à la marche « La Pouillerote » qui une fois de plus a attiré un peu plus de 900 marcheurs ! Les adeptes de la randonnée sont devenus fidèles à notre marche pour la qualité des parcours et de l'accueil. Il est vrai que les conditions météo participent aussi au succès de la manifestation.

Auparavant, le repas qui a pour but de réunir parents et enfants de l'école, a été très apprécié.

160 personnes ont de nouveau



répondu présentes le 13 mars, pour passer un moment de convivialité.

Le marché de Noël et la course pédestre ont également obtenu une bonne fréquentation. Quant à l'après-midi jeux du 15 novembre, c'était une première. Devant l'engouement des participants, nous avons décidé de le reconduire, au mois de novembre prochain.

Nous vous donnons rendez-vous le 26 juin pour un final en beauté avec la fête de l'école. Les enseignants et enfants des écoles maternelle et primaire ont préparé un spectacle. L'après-midi sera animé par le sou des écoles et les parents bénévoles qui proposeront les traditionnels stands de jeux.

Comité des fêtes

■ Les 15 et 16 mai, a eu lieu la traditionnelle fête patronale, accueillant sur la place du village les divers manèges.

Malgré une météo peu clémente, les courageux danseurs de hip hop et country ont enchanté leur public par des démonstrations de qualité. A la salle des fêtes, se tenait aussi le stand de l'association Horizon et une exposition "Pouilly rétro" regroupant divers traces du temps passé : objets en provenance du musée Alice Taverne, cartes postales, photos, rétrospective sur SAINT EXUPERY...

A la salle Paul Laurencery, le club artistique indigo proposait de nombreux tableaux sur le thème des fleurs.

Un défilé mené par la fanfare d'Ambierle, le groupe folklorique Lou Cantou et des vélos fleuris permettait

aux habitants de rejoindre le stade René Oblette pour prendre le verre de l'amitié, suivi d'un repas champêtre. La soirée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice.

Cette fête fut l'occasion de déguster une nouvelle spécialité de notre boulanger : le "Pouillerot", à base de farine de malt, que vous trouvez maintenant régulièrement à la boulangerie.





Tennis Club

■ La saison 2010 commence avec les beaux jours... De plus en plus de joueurs viennent profiter des premiers rayons de soleil pour taper la petite balle jaune sur les deux courts extérieurs qui bénéficient d'un nouvel éclairage depuis le printemps. Le club tient à remercier la municipalité pour l'amélioration des infrastructures et des conditions de jeux. Il ne reste plus qu'à construire un « club house » pour l'accueil des licenciés du club et des équipes visiteuses lors des rencontres.

Cette année, et pour la première fois depuis l'existence du club, il y a eu 3 équipes masculines engagées en championnat de la Loire grâce à l'arrivée de nouveaux licenciés.

L'équipe féminine très rajeunie cette année, malgré

un effectif un peu juste en nombre à cause des exigences professionnelles, fait tout son possible pour participer à ces championnats.

Les rencontres ont eu lieu les samedis et les dimanches du mois de mai.

Le tournoi interne 2010 a vu la victoire chez les dames d'Hélène HELARY face à Brigitte TURQUOIS.

Chez les hommes, le titre revient pour la première fois à Mickaël PRAS qui a battu en finale Didier HELARY.

Carnet rose : Marilyne CHABANON et Sébastien BONNARDOT sont les heureux parents d'un petit Ethan qui a ouvert les yeux le 27 avril. Peut-être un futur joueur de tennis...



Brigitte TURQUOIS et la gagnante Hélène HELARY



Sébastien BONNARDOT, Julien PERARD,
Mickaël PRAS et Didier HELARY

Comité de jumelage

■ 31 Décembre 2009, réveillon de la Saint Sylvestre
Cette année encore cette manifestation a été une réussite. Une bonne musique, un bon menu et des participants bien décidés à s'amuser, voilà le secret pour une soirée d'amitié et de convivialité. La reconduction de cette manifestation est actée avec le même traiteur et la même sonorisation.....qu'on se le dise

Samedi 05 Juin 2010, réception de nos amis de Montgivray

A la lecture de ces quelques lignes, cette journée se sera déjà déroulée. Tous les membres du comité ont été sur la brèche depuis février pour les préparatifs, repas, loisirs....

Dimanche 4 Juillet 2010, Tour du Pays Roannais cycliste sur le territoire de la CCOR

En partenariat avec le comité des fêtes, nous prenons en charge l'intendance liée au fait que l'étape du matin (contre la montre par équipe) se termine sur notre territoire.

Nous sommes chargés de la sécurité des

coureurs mais aussi d'assurer les repas de quelques 200 personnes. Ils seront pris à la salle multisports de la CCOR. Des tickets au tarif de 11,50 € boissons comprises vous sont proposés afin de vous restaurer vous aussi (voir fiche jointe au bulletin). Les Sabots Bourbonnais animeront ces moments de détente. Venez nombreux assister à cette spectaculaire épreuve que représente un contre la montre par équipe et vous restaurer avec les coureurs.





Juin 2010

■ Samedi 26	Fête de l'école	Sou des Ecoles	Salle des fêtes
■ Dimanche 27	Gala de danse	Gym Danse	Salle des fêtes

Juillet

■ Dimanche 4	Tour du Pays Roannais		
--------------	-----------------------	--	--

Septembre

■ Samedi 4	Fête des Classes	Classes en 0	Salle des fêtes
------------	------------------	--------------	-----------------

Octobre

■ Dimanche 17	Course cycliste	VCR	Salle des fêtes et Salle P. Laurencery
■ Samedi 23 et ■ Dimanche 24	Concentration motos et voitures	Comité des Fêtes	Salle des fêtes

Novembre

■ Vendredi 5	Concours de belote	Temps de vivre	Salle des fêtes
■ Samedi 13	Concours de belote	AEP St Martin	Salle P. Laurencery
■ Vendredi 19	Concours de belote	ASPNI Foot	Salle des fêtes
■ Samedi 20	Soirée Tarot	Tennis de table	Salle P. Laurencery
■ Samedi 20	Soirée spectacle "La Bande à part"	Horizon Pouilly	Salle des fêtes
■ Samedi 27	Goûter des personnes âgées	CCAS	Salle des fêtes
■ Samedi 27 et ■ Dimanche 28	Expo-vente	Loisirs & Création's	Salle P. Laurencery

Décembre

■ Vendredi 3	Concours de belote	Amicale Boules	Salle des fêtes
■ Samedi 11	Marché de Noël et course pédestre	Sou des écoles	Salle des fêtes et Salle P. Laurencery
■ Vendredi 31	Réveillon dansant	Comité de Jumelage	Salle des fêtes

Ets CHRETIEN J.C.

*Serrurerie, Métallerie, Ferronnerie d'art,
Portails, Garde-corps, Escaliers,
Automatisme portails et volets roulants*



48 rue Bravard - BP 90051
42300 Roanne
Tél. 04 77 70 22 60



Fromage de Boisy

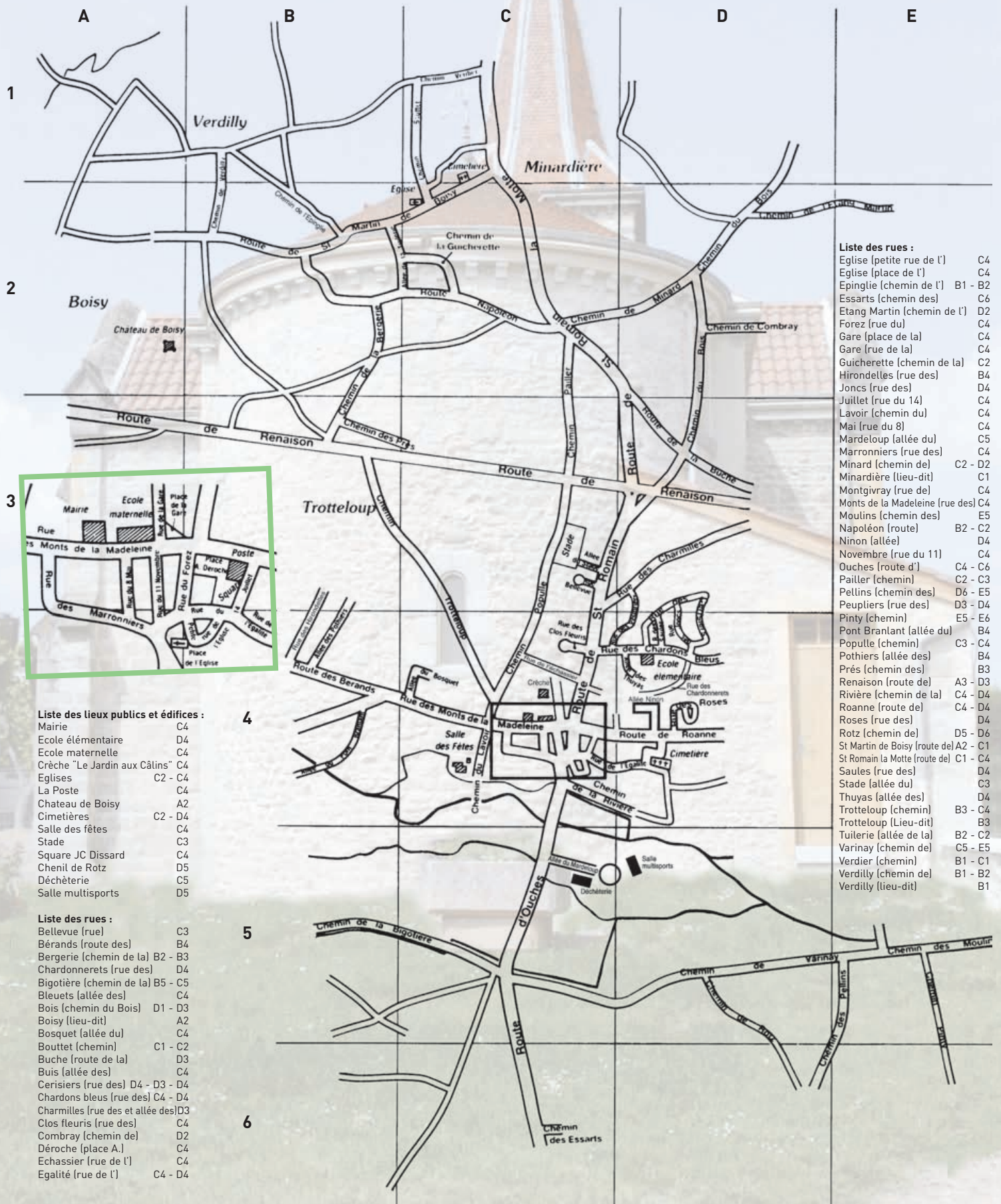
un fromage fabriqué au lait cru

Gaec de Boisy

654 route Napoléon
42155 Pouilly les Nonains
Tél. 04 77 66 85 31

Ouverture du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
dimanches et jours fériés de 8 h à 12 h

Plan de Pouilly les Nonains



Liste des rues :

Eglise (petite rue de l')	C4
Eglise (place de l')	C4
Epinglie (chemin de l')	B1 - B2
Essarts (chemin des)	C6
Etang Martin (chemin de l')	D2
Forez (rue du)	C4
Gare (place de la)	C4
Gare (rue de la)	C4
Guicherette (chemin de la)	C2
Hirondelles (rue des)	B4
Joncs (rue des)	D4
Juillet (rue du 14)	C4
Lavoir (chemin du)	C4
Mai (rue du 8)	C4
Mardeloup (allée du)	C5
Marronniers (rue des)	C4
Minard (chemin de)	C2 - D2
Minardière (lieu-dit)	C1
Montgivy (rue de)	C4
Monts de la Madeleine (rue des)	C4
Moulin (chemin des)	E5
Napoleon (route)	B2 - C2
Ninon (allée)	D4
Novembre (rue du 11)	C4
Ouches (route d')	C4 - C6
Paillet (chemin)	C2 - C3
Pellins (chemin des)	D6 - E5
Peupliers (rue des)	D3 - D4
Pinty (chemin)	E5 - E6
Pont Branlant (allée du)	B4
Populle (chemin)	C3 - C4
Pothiers (allée des)	B4
Prés (chemin des)	B3
Renaison (route de)	A3 - D3
Rivière (chemin de la)	C4 - D4
Roanne (route de)	C4 - D4
Roses (rue des)	D4
Rotz (chemin de)	D5 - D6
St Martin de Boisy (route de)	A2 - C1
St Romain la Motte (route de)	C1 - C4
Saules (rue des)	D4
Stade (allée du)	C3
Thuyas (allée des)	D4
Trotteloup (chemin)	B3 - C4
Trotteloup (Lieu-dit)	B3
Tuilerie (allée de la)	B2 - C2
Varinay (chemin de)	C5 - E5
Verdier (chemin)	B1 - C1
Verdilly (chemin de)	B1 - B2
Verdilly (lieu-dit)	B1

Liste des lieux publics et édifices :

Mairie	C4
Ecole élémentaire	D4
Ecole maternelle	C4
Crèche "Le Jardin aux Câtins"	C4
Eglises	C2 - C4
La Poste	C4
Chateau de Boisy	A2
Cimetières	C2 - D4
Salle des fêtes	C4
Stade	C3
Square JC Dissard	C4
Chenil de Rotz	D5
Déchèterie	C5
Salle multisports	D5

Liste des rues :

Bellevue (rue)	C3
Bérands (route des)	B4
Bergerie (chemin de la)	B2 - B3
Chardonnerets (rue des)	D4
Bigotière (chemin de la)	B5 - C5
Bleuets (allée des)	C4
Bois (chemin du Bois)	D1 - D3
Boisy (lieu-dit)	A2
Bosquet (allée du)	C4
Bouttet (chemin)	C1 - C2
Buche (route de la)	D3
Buis (allée des)	C4
Cerisiers (rue des)	D4 - D3 - D4
Chardons bleus (rue des)	C4 - D4
Charmilles (rue des et allée des)	D3
Clos fleuris (rue des)	C4
Combray (chemin de)	D2
Déroche (place A.)	C4
Echassier (rue de l')	C4
Egalité (rue de l')	C4 - D4

